

**Journée collecte de « téléphones portables usagés »**

À l'initiative de l'association Adesca des masters 2 économie-gestion, une grande collecte de téléphones portables usagés est organisée, en partenariat avec Martinique Recyclage et Digicel, le mercredi 28

septembre de 9 heures à 16 heures au forum du campus de Schoelcher. Dans le cadre de la préservation de l'environnement et dans un but d'information et de sensibilisation des jeunes citoyens, les téléphones portables usagés, inutilisés ainsi que les diverses batteries seront collectés sur le forum du campus de Schoelcher.

Ces téléphones portables seront ensuite récoltés, pesés et conditionnés par Martinique Recyclage et l'association éco-citoyenne, puis envoyés dans les plateformes de recyclage. Lors de la manifestation, de nombreux cadeaux seront à gagner (téléphones portables, tour de cou, T-shirt...). Des artistes seront également présents pour animer la journée.

**Les devoirs, moment difficile pour 59 % des familles populaires**

59 % des parents d'élèves de milieux populaires ressentent les devoirs comme un moment « difficile », selon une enquête Trajectoires/Alév sur les familles de quartiers populaires et l'école, diffusée mercredi pour la « 4<sup>e</sup> journée du refus de l'échec scolaire ». Ils sont aussi 56 % à déclarer se disputer avec leurs enfants à cause des notes, alors que l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev) a décidé de consacrer cette journée aux effets néfas-

tes de la pression scolaire sur les élèves et leurs familles. L'Afev regroupe plus de 7 000 étudiants apportant du soutien scolaire à autant d'enfants, de primaire et collège, de milieux populaires. La même enquête souligne aussi les « relations ambiguës » de ces familles avec l'école, a commenté à l'AFP Christophe Paris, délégué général de l'Afev. Ainsi, 81 % des parents se disent satisfaits de l'école mais 52 % mettraient leur

enfant dans une école privée s'ils le pouvaient. Et 66 % des familles disent ne pas aller à toutes les réunions parents-professeurs mais 51 % souhaiteraient plus de relation avec les enseignants. Pour « changer l'école », ces familles mettent en tête trois priorités : « permettre aux enfants plus faibles et de tensions entre élèves » (39,5 %), « savoir mieux aider mon enfant » (37,1 %).

le rendez-vous du mercredi  
**Education**



Selon les chiffres du rectorat, la participation d'hier est légèrement inférieure à la grève de septembre 2010 : 36,22

**GRÈVE**  
**33% de participation selon le rectorat**

Selon les chiffres fournis par le rectorat de la Martinique, le taux de participation général au mouvement de grève de ce 27 septembre est de 32,9%. Ce sont les enseignants du 1<sup>er</sup> degré comme c'est généralement le cas, qui ont d'abord répondu à l'appel des organisations syndicales : 56,3%. Ils sont suivis par les enseignants des collèges 32,9% et par leurs collègues du 2<sup>e</sup> degré 24,5%. A noter que la participation des personnels Ates n'a été que de 6,7%. Pour l'ensemble de l'académie, le rectorat note une participation globale de 32,9%. Lors du dernier mouvement général en février 2011, la participation générale avait été moindre : 26,2%. Par contre toujours selon les chiffres du rectorat, la participation d'hier est légèrement inférieure à la grève de septembre 2010 : 36,22%

**AUTONOMIE DES UNIVERSITÉS**  
**L'UAG sera-elle prête ?**

Les universités changent de visage. Au 1er janvier 2013, toutes les universités françaises doivent être autonomes et favoriser l'insertion professionnelle de leurs étudiants. L'université des Antilles et de la Guyane et le pôle Martinique n'échappent pas à la législation. Depuis 2007 et la mise en place de cette loi relative aux libertés et responsabilités des universités dites LRU, l'UAG a amorcé une refonte totale de son organisation.

« L'UAG revient de loin ». Cette phrase prononcée par Pascal Saffache, président de l'université des Antilles et de la Guyane, UAG, est loin d'être une excuse pour expliquer les dysfonctionnements latents qui ralentissent la structure. L'argument avancé met en lumière les pesanteurs qui subsistent en plein passage à l'autonomie. La loi LRU est mise en place en 2007 par Valérie Pécresse, alors ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sous le gouvernement Fillon II. Le texte prévoit que toutes les universités accèdent à une autonomie dans la gestion de leurs ressources humaines, de leur bien immobilier. Les changements apportés par la loi concernent deux grands champs.

« Une dotation globale de fonctionnement, DGF, qui couvrirait les salaires et les frais de fonctionnement (ouverture, maintien de filières...) Avec la loi LRU, le montant de la DGF fluctue en fonction du nombre d'étudiants inscrits. Cette modification oblige l'université à créer des partenariats avec des entreprises : « Dans ces arrangements, l'avantage est que les filières issues de ces différents partenariats répondent aux besoins spécifiques du marché de l'emploi dans l'île, continue Pascal Saffache.

**Un financement partiellement soumis aux lois du marché de l'emploi**  
Sur le principe, l'UAG passe donc d'un financement entièrement géré par l'État à un financement partiellement soumis aux lois du marché de l'emploi en Martinique. Une faiblesse pour l'université de mieux s'intégrer dans son univers socio-économique. « L'université a trop longtemps fonctionné en marge du monde de l'emploi », explique le président. « Cette loi est une opportunité pour nous d'intégrer nos étudiants et surtout d'améliorer l'image de l'UAG et de ses formations auprès des professionnels, poursuit-il. Le deuxième axe majeur de la loi impose l'insertion par la formation des étudiants dans la réalité de l'emploi par le biais de stage ou par l'alternance. Il était aberrant que les formations proposées

n'aient aucun rapport avec les nécessités de notre marché, encore moins que l'étudiant ne soit jamais en contact avec le corps de métiers qu'il souhaite embrasser », s'étonne-t-il. L'université se met en phase avec le monde de l'emploi. « Elle joue son rôle de véritable passerelle en apportant des réponses appropriées », ajoute-t-il. De plus en plus, des formations sont ouvertes pour répondre aux besoins des entreprises. « Il y a des filières qui ont ouvert à la demande d'expressions d'entreprises qui recherchent des jeunes formés dans des domaines particuliers », détaille le président. Autre élément qui marque cette nouvelle fonction de l'UAG : la création du bureau d'aide à l'insertion professionnelle, BAIP, « notamment avec des partenaires comme Contact Entreprises, qui assure la première sur certains offres d'emploi, et permet d'inclure des stages et autres immersion dans le cadre du cursus professionnel », insiste Pascal Saffache.

**Une refonte totale et nécessaire**  
L'université des Antilles et de la Guyane était réputée pour sa mauvaise organisation. « Il nous a fallu négocier un report à janvier 2013 car nous n'étions pas prêts du tout », avoue le président Saffache. L'université a suivi une remise à plat de la plupart de ces procédures administratives pour retrouver un fonctionnement normal. Car c'était bien là la difficulté. Là, où les autres universités n'ont qu'à



Depuis 2007, l'UAG a amorcé une refonte totale de son organisation.

amorcer le passage à la loi de responsabilités et compétences élargies, l'UAG devait résoudre ses dysfonctionnements. « Nous devions atteindre une gestion optimale avant de mettre en application la loi. Cela passe par la gestion humaine, administrative et financière de l'établissement », énumère l'administrateur. Un travail fastidieux si l'on considère que la gestion de l'UAG se faisait par l'homme à une époque où l'informatique faisait loi et nécessaire. « Au début des années 80, l'UAG a connu d'énormes problèmes qui lui colent à la peau », regrette Pascal Saffache. Mais en plus de tout cela, pour se conformer à la loi, l'UAG doit égale-

ment se défaire de cette mauvaise image, démarcher les lycées et les sensibiliser aux attraits d'une université de « proximité » en opposition à de grandes universités ou écoles vantées par les professeurs de ces établissements : « L'UAG souffre de sa réputation et des conseils des enseignants qui dévalorisent leur propre formation », désapprouve-t-il. Un aboutissement de la loi LRU est prévu pour le 1er janvier 2013, avec de plus en plus de priorité donnée à la formation en entreprise parallèlement aux formations classiques. Une façon de répondre aux attentes longtemps restées sourdes des professionnels et des étudiants. E.W. ■

**Des compétences pour la grande distribution**

Sur une promotion de 20 étudiants, 15 ont obtenu leur diplôme universitaire « manager de rayon » (Dumar). La cérémonie de remise des diplômes a eu lieu vendredi sur le campus de Schoelcher.



Yvan Massol-Arnaud, 22 ans, est le major de la promotion 2011.

« Une région ne peut fonctionner correctement que si elle a des jeunes qui se forment bien et si les entreprises trouvent de la compétence. C'est une donnée fondamentale ». La phrase sort de la bouche de Stéphane Hayot, directeur général du groupe Bernard-Hayot. Une phrase qu'il a prononcée, vendredi, sur le campus de Schoelcher, à l'occasion de la remise des diplômes universitaires managers de rayon (Dumar). Dans le cadre de leur partenariat visant à rapprocher le monde de l'enseignement et le monde de l'entreprise afin de professionnaliser les formations des étudiants et favoriser ainsi leur employabilité, l'université des Antilles-Guyane et le groupe Ber-

nard-Hayot (GBH) ont initié un programme de formation en alternance aux métiers de la grande distribution dérivant le Dumar, de niveau licence (bac +3). Adapté aux besoins réels du secteur de la grande distribution aux Antilles-Guyane, ce diplôme s'appuie sur des professionnels expérimentés, afin de fournir les compétences et techniques exigées pour l'exercice du métier de manager de rayon tout en apportant le sérieux des contenus pédagogiques d'une formation supérieure acquise en université. 14 sont en poste dans des entreprises de GBH aux Antilles-Guyane. Les étudiants de la première promotion ont été

accueillis aux côtés d'un tuteur manager de rayon ou chef de département au sein de magasins du groupe Bernard-Hayot. Sur une promotion de 20 étudiants, 15 ont obtenu leur diplôme soit un très bon de taux de réussite de 75 %. 14 sont en poste dans des entreprises de GBH aux Antilles-Guyane. La sélection des candidats de la deuxième promotion du Dumar est en cours en vue d'un démarrage du programme de formation au plus tard en janvier 2012. Yvan Massol-Arnaud, 22 ans, est le major de la promotion 2011. Il se dit satisfait de cette formation. « Elle a été de très bonne qualité », témoigne-t-il. « Nous avons eu des intervenants et des tuteurs qui nous ont permis de déve-

lopper des comportements actifs et proactifs, afin de pouvoir répondre aux besoins et aux attentes des clients ». Et de poursuivre : « Il est très important que les entreprises encouragent et favorisent cette formation, de manière à permettre aux jeunes martiniquais, guadeloupéens, et guyanais de trouver leur place dans la société ». En attendant, Yvan Massol-Arnaud espère progresser, et se former encore et encore. A l'instar de Nathalie, qui a découvert « beaucoup de choses dans le secteur de la grande distribution ». « Je veux maintenant évoluer et pourquoi pas faire l'ouverture d'un nouveau magasin ». Aux Antilles-Guyane ou dans un pays étranger. J.-M. A. ■



Sur une promotion de 20 étudiants, 15 ont obtenu leur diplôme universitaire « manager de rayon ». Photos Wilfrid Téreau / France-Antilles

**► La promotion 2011**

- Massol-Arnaud Yvan (major de la promotion)
- Alidor Joël
- Assard Pierre
- Auzinay Frédéric
- Bichara Michaël
- Bourgeois Myriame
- Florian Sabrina
- Glaucous Ruben
- Gorvien Guewel
- Guizonne Nathalie
- Joyeux Doriane
- Martial Andy
- Sama Didier
- Tuzon Laurianne
- Samarin Gladys

**Mazda BT50**  
MAZDA BT50 4x4 2.5L TURBO D  
A PARTIR DE :  
**22400€\***  
zoom-zoom

\*Mazda BT50 Simple Cab. 4x4 2.5L Turbo D à 22500€ (Taux : 25100€ + 300€ d'avantage client. Prix catalogue hors frais de mise à la route. Photo non contractuelle, dans la limite des stocks disponibles. Garantie 3 ans ou 100 000 km (au 1<sup>er</sup> terme éco). Autres modèles disponibles : BT50 2.5TD 4x4 Cabine approfondie, Double Cab. Offre valable jusqu'au 31 octobre 2011.

centre AUTO  
PLACE D'ARMES  
Le Lamentin - 0596 51 81 81  
Reedez-vous ateliers sur www.centre-auto.fr